



LA VILLE D'ARGENTAN RECRUTE

par voie contractuelle

Un(e) Gardien(ne) suppléant(e) du Camping municipal de la Noé

Temps complet - Catégorie C – filière technique
CDD 6 mois

Contexte

Le Camping municipal de la Noé est situé dans un parc arboré agrémenté d'un plan d'eau seyant à la pêche. Le camping, non classé, dispose de 23 emplacements sur une superficie de près de 2000m².

Il est ouvert chaque année de début avril à mi-octobre et accueille un grand nombre de campeurs, français comme étrangers. Ce camping de petite dimension est convivial et propice à la détente, à proximité immédiate du centre-ville et des chemins de promenade.

Profil de poste

1. Missions

Placé sous l'autorité de la responsable de l'Office de Tourisme Argentan Intercom, le/la gardien(ne) suppléant(e) aura pour missions d'aider la gardienne titulaire dans ses missions de gestion courante du camping municipal.

2. Activités

- accueil et renseignements des campeurs (arrivées, départs, placements...)
- entretien des espaces communs du camping (sanitaires, salle commune, poubelles, collectes des déchets, espaces verts)
- renseignements téléphoniques et gestion des mails
- encaissements (régie de recettes)
- ouverture et fermeture du parc de la Noé
- encaissement des cartes de pêche

3. Connaissances/Compétences

Niveau requis : Bac

Notions d'anglais obligatoires

Connaissance du secteur local appréciée ; autres langues appréciées

Maitrise des outils informatiques, bureautiques et de messagerie

Savoir gérer son temps

Etre à l'écoute

Etre ponctuel

Discrétion/confidentialité

Très bon sens du relationnel

Faire preuve d'initiative/force de proposition, d'autonomie et de disponibilité

Capacité à rendre compte de son activité de manière spontanée et synthétique

Capacité à s'adapter aux changements, à faire face à des situations d'urgence

Recrutement/Conditions :

CDD de 6 mois et demi à temps complet (du 1^{er} avril au 15 octobre)

Travail sur une semaine incluant des week-end, jours fériés et soirées jusqu'à 19h selon un calendrier prédéfini.

Absences et congés annuels à organiser en accord avec l'agent titulaire

Principe de substitution en cas d'absence imprévue (maladie ou accident)

Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux, catégorie C

Poste à pourvoir dès le 1^{er} avril.

Candidature (CV et lettre de motivation) à faire parvenir avant le 13/03/2023 à :

recrutement@argentan-intercom.fr

adressée à Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines – Argentan Intercom